FEDERATION DES SERVICES PUBLICS
la cgt
NMCA
NICE METROPOLE COTE D'AZUR

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : @cgtnmca

Nice, le 23 octobre 2026

Objet : Préavis de grève pour les journées du 11, 12 et 13 novembre 2026, de 0h à 24h, couvrant l'ensemble des agents de l'Opéra de Nice.

Monsieur le Maire de la Ville de Nice,

Les agents de l'Opéra de Nice sont des acteurs essentiels au rayonnement de la ville et tissent, par leur mission de service public de la culture et la qualité de leurs prestations, des liens indispensables à la vie de la cité, porteurs d'art et de paix, au cœur d'un territoire particulièrement riche en interactions. L'Opéra de Nice, par sa position géographique, ses corps artistiques permanents et son activité exigeante, attire des publics variés, issus tant de son territoire que du tourisme inhérent à Nice et du tourisme musical.

Les agents du Chœur, du Ballet et de l'Orchestre sont des artistes de haut niveau, recrutés sur concours externes internationaux après plusieurs épreuves exigeantes. Une très haute qualification est nécessaire pour intégrer ces emplois permanents. Ce sont des contractuels, faute de cadre d'emploi correspondant à leurs missions dans la fonction publique, dont les carrières et rémunérations suivent des grilles collectives votées par la collectivité.

Or, non seulement ces grilles placent les artistes de l'Opéra de Nice parmi les moins bien rémunérés de France, en-deçà aujourd'hui des minima de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles qui sert de référence dans la profession, mais elles sont aussi cause d'une grande précarité chez beaucoup d'entre eux et d'un profond manque d'attractivité au regard du coût particulièrement élevé de la vie et de la tension immobilière à Nice et dans les Alpes-Maritimes.

Durant la saison 2022-2023, sous la mandature de l'ancien maire, il a fallu que notre organisation syndicale ne dépose pas moins de trois préavis de grève pour obtenir des négociations salariales, après plusieurs décennies d'immobilisme qui avaient causé une chute radicale du pouvoir d'achat des contractuels de l'Opéra et de nombreuses démissions d'artistes d'exception. Lors de ces négociations, une augmentation des trois corps artistiques constituant en un léger rattrapage réparti sur trois années avait été décidée, avec un engagement à la clef d'une réévaluation tous les trois ans pour éviter un nouveau décrochage.

En décembre 2025, les artistes de l'Opéra ont dû se mobiliser à nouveau, avec le soutien de notre organisation syndicale, lors d'un discours au public de la première du Ballet "Casse-Noisette", afin d'obtenir de l'ancien exécutif la mise en place des négociations promises. Ces nouvelles négociations, entamées avec notre syndicat durant l'hiver et jusqu'au mois de mars 2026, ont été interrompues par la tenue des élections municipales.

Depuis la mise en place du nouvel exécutif, les agents ont fait preuve d'une grande patience malgré l'urgence de la situation.
En effet, leur précarité s'est encore accentuée sous les coups de l'inflation galopante et de la crise du logement, qui vient de placer Nice en tête des villes les plus tendues de France au niveau immobilier, devant Paris.

Plusieurs jeunes artistes, en particulier au sein du Chœur de l'Opéra, ont démissionné durant l'été, faute de pouvoir trouver un logement et de pouvoir décemment construire leur vie. Beaucoup d'autres songent à partir en considérant le niveau de vie qu'ils pourraient obtenir dans d'autres structures similaires en France. Les concours de recrutement, pour certains, n'attirent pas le nombre de candidats qu'une ville comme Nice devrait escompter, et les postes à haute responsabilité artistique tels que les postes de solistes sont de moins en moins attractifs, certains d'entre eux étant moins bien rémunérés que les postes de catégorie inférieure dans de nombreuses autres villes de France.

Malgré cette situation et les nombreuses relances de notre syndicat par courrier ou lors d'échanges téléphoniques, afin de reprendre ces négociations salariales, sept mois après les élections municipales et presque un an depuis la dernière alerte publique des artistes de l'Opéra, aucune date de réunion ne nous a encore été proposée. Les artistes concernés ont un profond sentiment de déconsidération qui s'ajoute à la précarité qu'ils subissent et au décrochage de leur pouvoir d'achat.

À cette précarité salariale s'ajoute plusieurs problématiques sur lesquelles notre organisation syndicale, avec les agents de l'Opéra, alertons depuis de nombreuses années.
L'état bâtimentaire inquiétant de l'Opéra et de la Diacosmie, ainsi que l'absence d'un d'auditorium dans la cinquième ville de France, génèrent une dégradation profonde des conditions de travail de l'ensemble des agents et des difficultés de logistique et d'organisation qui retentissent sur la saison artistique et l'accueil du public.
Les effectifs permanents, tant dans les équipes artistiques que dans les équipes techniques et administratives, sont allés en diminution depuis de nombreuses années, alors que les contraintes en terme de production et la dégradation des conditions de travail n'ont cessé d'augmenter. Les absences pour congés, maladie, maternité et paternité sont rarement remplacées, ce qui met mécaniquement sous pression le reste du personnel. La non-reconduction de certains contrats, en particulier au sein du Ballet, décidée unilatéralement sur des critères contestables, tout comme le non-respect fréquent des règlements intérieurs et parfois des garanties minimales, s'ajoutent au sentiment de lassitude et de détresse d'une grande partie du personnel. Les difficultés des échanges et le manque d'écoute sur ces questions administratives ne contribuent actuellement pas à un dialogue social efficace et apaisé au sein de l'Opéra. L'enquête relative aux Risques Psychosociaux, suite à une saisine de notre organisation syndicale le 18 mars 2024, n'a abouti à aucune mesure adéquate, l'état des lieux établie par la direction de la santé et QVT en avril de cette même année ayant été soustraite à la connaissance des représentants du personnel mandatés FSSSCT durant près de deux ans.

Pour toutes ces raisons, les agents concernés exigent maintenant de l'Administration des réponses concrètes et effectives à leurs demandes, en premier lieu la reprise en urgence de négociations salariales permettant de remédier à la précarité des personnels et au manque d'attractivité de l'Opéra de Nice.

Dans ce contexte, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose un préavis de grève pour les journées du 11, 12 et 13 novembre 2026. Il couvre l'ensemble des personnels mentionnés en objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire de la ville de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur
Sandy VOREDINI Andrew RENAULT

Co-Secrétaires généraux